

traire ; c'est l'aromate le plus échauffant.

§. 61. Le préservatif le plus sûr , le plus à la portée de tout le monde , c'est d'éviter tous les excès , & sur-tout ceux dans le manger & dans le boire. L'on mange généralement plus qu'il ne faut pour se bien porter , & pour avoir toutes les forces dont on est capable : l'habitude est prise , il est difficile de la déraciner ; mais on devrait au moins s'imposer la loi de ne manger que *par raison* , & jamais par faim ; parce que , excepté dans un très petit nombre de cas , la raison dit toujours de ne pas manger quand l'estomac répugne aux aliments. Une personne sobre est capable de travaux , je dirois même d'excès en différents genres , dont les gens qui mangent plus sont absolument incapables ; la seule sobriété guérit des maux presque incurables , & rétablit les santés les plus ruinées.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Inoculation de la petite Vérole & de la Rougeole.

§. 62. L'INOCULATION est cette opération par le moyen de laquelle , en mettant un peu de pus pris des boutons murs

d'une personne qui a la petite vérole, dans une légère incision faite à la peau d'une personne qui ne l'a pas eue, on lui procure cette maladie.

§. 563. Cette méthode est en usage depuis un temps immémorial à la Chine & dans les grandes Indes; on l'emploie depuis plusieurs siècles dans la Géorgie & dans la Circassie; elle a été introduite à Constantinople il y a un siècle; elle est établie depuis très long-temps dans quelques provinces de l'Afrique; & il y a quelques pays en Europe même, dans lesquels on employoit, sans qu'on sache depuis quand, des méthodes d'inoculer, qui ne different de la méthode usitée aujourd'hui, que par la façon d'insérer le vénin de la petite vérole. Enfin cette méthode fut apportée en Angleterre en 1721 par une femme de beaucoup d'esprit, Mylady WORTLEY MONTAGUE, qui avoit été témoin du succès avec lequel on l'employoit à Constantinople, où M. MONTAGUE son Mari étoit Ambassadeur.

De Londres, l'inoculation se répandit dans le reste de l'Angleterre; on la porta dans les Colonies en Amérique, & successivement on l'a essayée dans la plupart des Etats de l'Europe. Elle a essuyé des contradictions presque dans tous; ce

L iij

fut toujours le sort de toutes les nouveautés utiles. Dans quelques-uns elle les a surmontées & s'est solidement affermie ; dans quelques autres elle chancelle encore : il y en a où elle a été rejetée après y avoir été décriée par des imprudences ; & ce n'est que du temps, seul destructeur des préjugés, qu'on doit espérer son établissement universel.

§. 564. Il paroît d'abord fort extraordinaire de penser à donner une maladie à quelqu'un qui se porte bien, & il faut sans doute de fortes raisons pour se décider à prendre ce parti. Ces raisons sont tirées des caractères de la petite vérole, des circonstances qui influent sur l'issue de cette maladie ; & des succès de l'inoculation.

§. 565. Les caractères de la petite vérole, qui prouvent l'utilité de l'inoculation, sont premièrement sa généralité : le plus grand nombre des hommes l'a une fois en sa vie ; il n'y en a pas une quinzième partie qui, parvenus à l'âge de maturité, en aient été exempts. Secondement, quand on en a été attaqué une fois, on ne l'est pas une seconde. Je fais qu'on cite quelques exemples du contraire ; mais ils sont si rares qu'ils ne font presque pas une exception à la généralité de la règle. En troisième lieu, la petite

vérole, considérée dans sa généralité, est une maladie très dangereuse; & si elle est très douce dans certains temps & pour beaucoup de gens, elle est funeste pour d'autres & dans d'autres temps. Des calculs exacts ont démontré à de bons observateurs, & démontreront par-tout & en tout temps à tous ceux à qui l'on peut démontrer quelque chose, que jusqu'à présent cette maladie tuoit au moins la septieme partie des personnes qu'elle attaquoit; & personne n'ignore que plusieurs de ceux qui échappent, restent défigurés, estropiés, ou langissans le reste de leur vie.

§. 66. Les ennemis de l'inoculation (car l'inoculation a des ennemis) ont voulu infirmer la vérité de ces propositions. Ce n'est point ici le lieu de faire voir tous les sophismes de leurs arguments; mais j'en appelle hardiment au témoignage de la voix publique, & au sentiment intime de chaque individu qui n'aura point encore été prévenu sur cette matiere, & dont on n'aura point imbu l'esprit de faux préjugés, ou alarmé la conscience par des scrupules chimériques. Quiconque n'a pas eu la petite vérole la craint, parce qu'il fait que chacun doit l'avoir, & qu'elle est dangereuse: quiconque l'a eue ne la redoute plus, par-

ce qu'il fait qu'on ne l'a pas deux fois.

§. 567. Si la petite vérole étoit toujours bénigne, il auroit été inutile de l'inoculer; si elle étoit toujours maligne, on n'auroit pas osé le faire: mais on a vu qu'elle étoit quelquefois très douce, d'autres fois très cruelle; on a observé les circonstances dont paroissoit dépendre cette différence, & on en a conclu qu'en la donnant dans les circonstances dans lesquelles on avoit remarqué qu'elle étoit favorable, on en éviteroit le danger. Ce raisonnement étoit exact, & l'événement l'a justifié.

§. 568. Le parallèle entre la petite vérole naturelle & la petite vérole inoculée, ne pouvoit pas mieux s'établir qu'en comparant les registres de deux hopitaux, consacrés, l'un à l'une, l'autre à l'autre de ces deux maladies, & c'est ce qu'on a fait à Londres. Le relevé des registres de vingt ans a fait voir que dans l'hôpital de la petite vérole naturelle, de neuf malades il en meurt deux, & dans celui de la petite vérole inoculée, de trois cents quarante-cinq il en meurt un.

Il est bien vrai que la petite vérole n'est pas par-tout aussi meurtrière que dans cet hôpital, & il faut s'en tenir à cet égard aux observations de MM. JURIN & SCHEÜZER, & établir d'après les rele-

vès qu'ils ont pris de plusieurs nécrologes de villes & de campagne, que de treize personnes qui ont la petite vérole naturelle, il en meurt deux, ainsi la portion entre le nombre des morts & des malades dans la naturelle étant de deux à treize, & dans l'inoculée de deux à six cents nonante, l'avantage de l'inoculation sur la petite vérole naturelle est déterminé par la proportion de 690 à 13, ou de $53\frac{1}{3}$ à 1; & je suis convaincu que ce calcul est encore au-dessous des avantages réels de l'inoculation dirigée par des Médecins habiles, qui seuls peuvent la conduire avec connoissance de cause: mais j'ai cru ne devoir faire le calcul que sur ce pied-là, afin d'éviter tout reproche de prévention. D'ailleurs il offre encore un avantage assez considérable pour être décisif; & il suffira sans doute à tout pere raisonnable & sensible, de savoir que l'espérance de conserver son enfant en l'inoculant, est à celle de le conserver en attendant la petite vérole naturelle, comme 53 à 1, pour qu'il ne balance pas sur le parti qu'il doit prendre. Il suffira au Prince de savoir que de 690 de ses sujets il en mourra au moins 106 par la petite vérole, & que si on les inoculoit, il n'en mourroit que deux sur ce même nombre, pour le déterminer à encourager l'inoculation. Cette épargne

de 104 hommes ne lui paroîtra sûrement point à négliger s'il mérite véritablement le titre de Pere de ses peuples.

Quand on adméttroit même la proportion la plus défavorable à l'inoculation, trouvée en Ecosse, celle d'un mort sur 164 inoculés; quand on diminueroit un peu la mortalité de la petite vérole naturelle, que la bonne méthode de la conduire, devenue plus générale, a en effet un peu diminuée, & qu'on la réduiroit à 1 sur 10, au lieu de 1 sur 7, l'épargne feroit toujours de 15 sur 164, & de 64 sur 690.

Il ne faut point oublier, en pesant les avantages de l'inoculation, que le danger de mort n'est pas le seul, comme je l'ai déjà dit, qui accompagne la petite vérole; elle laisse quelquefois des suites plus fâcheuses que la mort même; & les avantages de l'inoculation, à cet égard, suivent une proportion plus considérable encore que celle que je viens d'établir par rapport à la mortalité.

§. 569. On a publié un gros volume & un gros supplément qu'on pourroit appeller les martyrologes ou même les nécrologes de l'inoculation, dans lequel on a rassemblé, avec beaucoup de soin, tous les accidents arrivés en conséquence de l'inoculation ou après l'inoculation,

car on n'a point fait cette distinction si nécessaire. Ce sont les ouvrages des Inoculateurs qui ont fourni presque tous les matériaux de ce livre, dont il ne faut point s'effrayer, quoiqu'il paroisse destiné à produire cet effet. Il prouve seulement que l'inoculation n'ôte pas entièrement le danger de la petite vérole, & aucun Inoculateur sensé ne l'a jamais dit ; cela ne peut être échappé qu'à quelque enthousiaste, car l'inoculation en a aussi comme des ennemis : mais il n'infirmes pas le moins du monde la vérité que j'ai établie, c'est qu'elle la diminue extrêmement ; vérité irrésistiblement démontrée, & dont les Inoculateurs ne s'occupent presque plus : le bâtiment est fini, s'il m'est permis de le dire, & l'on voit sans crainte les différents orages qui peuvent l'assaillir, mais dont aucun ne l'ébranlera.

Il n'y a que l'étourderie ou l'ignorance des Inoculateurs qui puissent lui nuire ; car, comme je l'ai déjà dit, & je le réitère plus positivement, il en est de l'inoculation comme de toutes les opérations humaines : on ne peut s'en promettre un heureux succès que quand elles sont faites avec prudence, & par des mains habiles ; il ne suffit pas d'inoculer pour éloigner le danger de la petite vérole, il

faut inoculer à propos ; sans cela le seul avantage qu'on retire de l'inoculation, c'est que l'application du venin au bras ou à la jambe étant sans danger, & l'impression de ce même venin, porté avec l'air ou la salive, dans la petite vérole naturelle, sur quelque organe intérieur, étant très dangereuse, on évite par l'inoculation cette cause de dangers ; & c'est une cause très grave & très fréquente, dont l'absence a donné à l'inoculation, lors même qu'elle a été faite sans soins, sans préparation, des avantages considérables sur la petite vérole naturelle. Mais il en reste tant d'autres qu'il n'est point surprenant si l'inoculation mal faite, c'est-à-dire faite sans avoir éloigné ces autres causes de danger, est devenue funeste. C'est à les connoître, & à les éviter toutes, autant au moins que cela est accordé aux lumières toujours bornées des hommes, que consistent le secret de l'inoculation. Il y a deux parties, le choix d'un sujet bien constitué, naturellement prêt, & la préparation de celui qui ne l'est pas.

§. 570. Les règles qui dirigent dans ce choix & dans cette préparation sont fondées sur les observations qui ont fait connoître quelles étoient les dispositions des sujets qui avoient la petite vérole

heureuse & de ceux qui l'avoient fâcheuse.

Quand on trouve des sujets, & il y en a plusieurs chez lesquels toutes les dispositions favorables sont réunies, sans aucun mélange des défavorables, ils sont préparés naturellement.

Il y en a d'autres auxquels une partie de ces dispositions manquent : l'Inoculateur emploie pour les leur procurer, les remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité dans des cas semblables; & comme la connoissance de ces dispositions fâcheuses, & des moyens d'y remédier, suppose celle de toute la médecine; on sent pourquoi il n'y a que les Médecins qui puissent déclarer un sujet propre ou non propre pour l'inoculation, & régler la préparation.

Quand les indispositions qui auroient pu rendre la petite vérole dangereuse sont détruites, quand le sujet a acquis les dispositions physiques, nécessaires pour l'avoir heureuse, il est préparé.

Ceux auxquels l'Inoculateur juge qu'on ne peut, par aucun moyen, donner ces dispositions, sont des sujets absolument impropres; & il n'est pas permis de hâter chez eux l'époque d'une maladie qui doit vraisemblablement leur être funeste. L'on doit sur-tout éviter de regarder l'ino-

culacion comme un remède : il est arrivé quelquefois que la petite vérole l'a été, & a raccommode des santés languissantes ; mais on ne peut pas prévoir cet effet avec assez de certitude pour en faire un motif & le hasarder. Ce sont des imprudences semblables qui ont occasionné les premiers malheurs de l'inoculation, & qui continuent à la décréditer : on l'employa pour guérir un étiq̃ue incurable, dont elle précipita la mort ; fut-on juste, en la rendant comtable de sa vie ?

§. 571. On peut ranger les causes qui rendent la petite vérole fâcheuse, sous quelques chefs principaux.

1°. L'âge. Elle est d'autant plus heureuse, toutes circonstances d'ailleurs égales, qu'on l'a plus jeune : l'âge en augmente le danger ; l'on voit cependant des vieillards l'avoir fort douce, & on l'a inoculée avec succès, depuis l'âge de trois mois jusqu'à celui de soixante-deux ans.

2°. La complication d'autres maladies, soit aiguës, soit chroniques, sous lesquelles je comprends pour les femmes, le temps des règles, de la grossesse & des couches ; & pour tout le monde l'usage de certains remèdes, qui, pris avant la petite vérole, ont paru la rendre fâcheuse.

3°. L'air. Il est certain qu'il y a des endroits dans lesquels elle est plus fâcheuse que dans d'autres; les saisons extrêmement chaudes, & extrêmement froides, en augmentent le danger quand elle est un peu considérable; car celles qui sont très légères bravent toutes les saisons. Il règne quelquefois des épidémies d'autres maladies très générales, qui se compliquant chez quelques sujets avec la petite vérole, en augmentent beaucoup le danger.

4°. La crainte. On fait qu'elle empire tous les maux; & quand on craint cette maladie, ce sentiment va en augmentant avec l'âge, & il a les influences les plus funestes si l'on est attaqué dans un temps où elle est fâcheuse, dans un temps où l'on est pas bien portant; quand on est dans des circonstances défavorables, quand on se trouve éloigné du seul Médecin pour qui l'on ait de la confiance. Le chagrin de la prendre dans un temps où il seroit important de vaquer à des affaires qui ne souffrent pas de renvoi, peut aussi l'aggraver considérablement.

5°. La privation des bons secours & l'abondance des mauvais.

§. 572. On voit par ce que je viens de dire, que, puisque tant de circonstances peuvent rendre la petite vérole funeste

pour une personne qui, dans d'autres temps l'auroit eue heureuse ; le grand avantage de l'inoculation consiste à la donner dans un temps où aucune de ces circonstances n'existe. C'est cette absence de toutes les circonstances défavorables qui détermine le véritable moment de cette opération.

§. 573. Par rapport à l'âge, on pourra inoculer les enfants, ou dès les premiers mois de leur vie, avant qu'ils commencent à souffrir pour l'éruption des dents, méthode usitée en Asie, dans quelques endroits en Angleterre, accréditée par de très grands Médecins, désapprouvée par d'autres, mais contre laquelle je conserve quelques doutes qui ne m'ont pas permis de l'employer encore (1) ; ou, depuis qu'ils ont poussé leur vingt premières dents, jusqu'à l'âge de douze ou treize

(1) Depuis la troisième édition de cet ouvrage j'ai inoculé une jeune fille âgée de près de cinq mois, & cela réussit aussi-bien qu'il étoit possible ; elle poussa la petite vérole, pendant qu'on la promenoit dans les jardins, le huitième jour ; elle en eut très peu ; elle l'eut très belle ; mais c'étoit l'enfant le plus sain, le plus fort, le mieux constitué qu'il soit possible : il ne faut point conclure de cet exemple à la généralité, & je continue à croire que cet âge tendre n'est pas celui qu'il faut choisir pour inoculer.

ans, & même plus tard quand on ne l'a pas fait avant cette époque. Mais il ne convient point d'inoculer les filles depuis cet âge, ou plutôt depuis le moment où elles paroissent entrer dans la crise, quelquefois très longue, du développement de la puberté, jusqu'à ce que les règles aient paru & soient bien établies. Quoique cette crise soit bien moins marquée chez les jeunes garçons, elle a cependant lieu aussi pour eux, & elle est accompagnée, chez quelques-uns, de symptômes assez sensibles: ainsi il y a de la prudence, pour certains sujets, à ne pas placer l'inoculation précisément dans cette période de leur vie.

Par rapport à la santé, on prendra le temps où le sujet se porte très bien, sans avoir cependant cet excès de force qui, au moment où l'on va prendre une fièvre inflammatoire, est une disposition nuisible, à laquelle il faut remédier par la préparation.

Par rapport à l'air, on choisira le moment où la saison est la plus tempérée; & dans ce pays, le commencement de l'automne, ou plutôt la fin de l'été, m'a paru mériter la préférence, parce qu'alors les enfants sont ordinairement bien mieux portants qu'au printemps. Le grand air dans lequel ils ont vécu, le mouvement

qu'ils ont pris, les fruits qu'ils ont mangés, leur donnent une disposition bien plus favorable que celle qu'ils ont à la fin de l'hiver, époque à laquelle ils sont souvent incommodés, & qui exige par là même plus de préparation qu'en automne. Si l'on vit dans les endroits où la petite vérole soit constamment mauvaise, il est à présumer que cela dépend d'un vice permanent dans l'air, & il faut aller inoculer ailleurs.

On ne doit point inoculer dans le lieu même où règne une épidémie de petites véroles très meurtrières.

S'il règne quelqu'autre maladie épidémique, on doit faire attention si elle attaque les enfants: si elle ne les attaque pas, on peut hardiment les inoculer; si elle les attaque, il faut ou différer, ou les transporter ailleurs; ou, si l'on ne peut ni différer, ni les transporter, on doit joindre à la préparation que leur tempérament paroît exiger, les secours indiqués pour prévenir la maladie épidémique.

Quand l'épidémie est très générale; qu'il y en a plusieurs différentes, & que la multitude de malades prouve l'insalubrité de l'air, on ne doit pas inoculer; je n'ai pas voulu le faire ici au printemps de 1766.

§. 574. Après tout ce que j'ai dit, ce qui me reste à dire sur la préparation est bien court, parce, je le réitere, que je ne me propose point de mettre des parents à même d'inoculer eux-mêmes leurs enfants; ce seroit pour eux une entreprise très téméraire; je n'ai de but que celui de leur prouver l'utilité de cette méthode, par des raisons tirées de la nature même des choses & de l'expérience, & de présenter aux personnes appelées par leur vocation à la diriger sans l'avoir fait encore, les principaux objets sur lesquels ils doivent porter leur attention.

§. 575. Quand le sujet est dans l'âge le plus favorable, depuis trois ans jusqu'à dix ou douze, & qu'il est bien portant, une diminution dans les aliments, & un choix d'aliments qui ne soient ni fort nourrissants, ni gras, ni salés, ni âcres, pendant quinze jours ou trois semaines; la privation du vin & du café, s'ils ont déjà à cet âge le malheur d'être accoutumés à en faire usage; des bains de jambes tièdes; pendant ce même temps, ou même s'ils ne paroissent pas avoir la peau souple, cinq ou six bains de tout le corps, & enfin une purgation la veille de l'opération, forment toute la préparation.

Le choix des aliments consiste principalement à ne leur donner que peu de

viande, & seulement des viandes blanches, mais à les faire vivre principalement de légumes & de fruits, & à ne leur laisser boire que de l'eau, ou du lait coupé avec de l'eau ou du petit-lait. L'on peut voir ce que j'ai dit §. 220 sur la préparation convenable pour avoir la petite vérole heureuse.

Quand l'enfant est très vigoureux & paroît sanguin, on doit lui faire une ou deux saignées, & lui faire prendre du nitre soir & matin pendant tout le temps de la préparation; ces précautions sont nécessaires pour prévenir l'inflammation que le venin de la petite vérole produit très aisément dans des corps si vigoureux.

En inculquant la nécessité de la diète, je crois devoir inculquer aussi celle de ne pas la pousser trop loin: il faut que l'enfant à la fin de la préparation se sente plus léger, plus gai; mais il ne faut pas qu'il ait perdu ses forces. C'est en outrant la diète qu'on a dérangé la santé de plusieurs enfants, & sur-tout qu'on leur a gâté l'estomac.

Je ne décrirai point ici les signes d'une bonne santé, ils sont connus de ceux qui doivent juger de l'inoculation: je dirai seulement que quand j'ai trouvé des enfants qui étoient gais, qui avoient l'appé-

tit régulier, le sommeil tranquille, l'haleine douce, le ventre mou, & dont la peau se cicatrise aisément quand elle a été entamée, je les ai inoculés hardiment.

§. 576. Quand l'enfant qu'on propose à l'inoculation n'est pas bien portant, on doit commencer par lui rendre la santé avant que d'examiner si on l'inoculera; mais les moyens qu'on emploie pour cela ne regardent point particulièrement l'inoculation, ils sont du ressort de la Médecine pratique en général, & en supposent une connoissance exacte.

Il y a un cas très-difficile; c'est quand il s'agit d'un enfant dans la famille duquel la petite vérole est meurtrière, & dont elle a tué plusieurs freres ou plusieurs sœurs. Il faut avant que de les inoculer s'être bien assuré de la cause de ce danger, & cet examen est toujours très-difficile; peut-être même qu'il est impossible, quand on n'a pas observé soi-même la maladie d'un des morts. Quand on a découvert cette cause, il faut la combattre long-temps par les remèdes qu'elle exige, & souvent ils sont très opposés au régime rafraîchissant qui fait la préparation ordinaire des enfants sains.

§. 577. Je dois dire quelque chose de l'opération même. On fait deux incisions

à la peau, une à chaque bras, ou une à chaque jambe, & je préfère les jambes, de la longueur de quelques lignes chacune; on se sert pour cela ou d'une lancette, ou, ce que je préfère, d'un bistouri bien tranchant: l'incision doit être très superficielle; il suffit qu'on aperçoive dans le fond un léger suintement sanguin; quand il coule du sang pur, l'opération est moins bien faite (1).

On met dans cette incision un fil bien imbibé de pus, que l'on couvre avec un emplâtre de diapalme, qu'on assujettit avec une compresse & une bande, assez fortement pour qu'il ne se dérange pas. On le laisse pendant vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit heures, cela est assez indifférent. Si, quand on a ôté le fil, la suppuration des plaies est un peu considérable, on y met quelques brins de charpie: si elle n'est pas considérable, on n'y en met point jusqu'à ce qu'elle le devienne; mais on applique simplement l'emplâtre avec la compresse & la bande, & on continue ce pansement si simple toutes les vingt-quatre heures, aussi long-

(1) J'ai fait faire pendant très long-temps les incisions de la longueur de quinze ou seize lignes, mais depuis je les ai fort accourcies & je les réduis à cinq ou six.

temps que les plaies suppurent , terme qui varie beaucoup.

Pour se procurer le fil qui doit être mis dans les plaies, & qui fait le germe de la maladie, il faut avoir un fil souple, ployé en plusieurs doubles, & légèrement tordu, qu'on trempe exactement dans le pus, en le faisant passer & repasser sur plusieurs boutons gros & bien mûrs, d'une belle petite vérole, chez un sujet bien sain, après les avoir ouverts avec une aiguille ou des ciseaux. Quand le fil est bien trempé, on l'enveloppe dans un peu de papier à écrire, & on le conserve dans une boîte bien fermée. J'ai employé un fil pris vingt-six mois auparavant, qui agit très efficacement : j'en ai employé souvent de huit ou dix mois, & je les ai trouvés bons; mais en général il vaut mieux qu'ils soient récents & n'aient que trois ou quatre mois.

§. 578. Après l'opération l'enfant continue pendant plusieurs jours à se porter parfaitement bien; on le laisse manger comme pendant la préparation, & il continue à sortir s'il fait beau temps. Quand les enfants sont encore très jeunes, on doit avoir soin qu'il ne leur arrive aucun de ces accidents occasionnés par des chûtes ou par des coups, auxquels leur vivacité & leur foiblesse les exposent, & qui,

dans cette circonstance, pourroient être plus fâcheux que dans d'autres temps.

Quelquefois le quatrieme, plus ordinairement le cinquieme ou le sixieme jour, l'on sent une douleur sous l'aisselle, si l'on a été inoculé au bras; ou à l'aîne, si l'on a été inoculé à la jambe, accompagnée d'un léger engorgement dans les glandes de ces parties, qui dure rarement deux jours entiers, & qui est une preuve certaine que l'on prendra la petite vérole. On la prend souvent sans avoir eu cette douleur; mais je n'ai point encore vu qu'après l'avoir éprouvée on ne prît pas la maladie.

Le sixieme, le septieme ou le huitieme jour, quelquefois même plus tard, les inoculés commencent à être las, abattus, dégoûtés, inquiets, & s'ils sont fort jeunes, assoupis; ils ont un peu de fièvre, mal à la tête, quelquefois soif; alors ils restent en chambre, & n'ont plus envie de sortir. Depuis ce moment, on ne leur donne plus que des grus d'avoine, ou de l'orge, ou quelques-uns des autres alimens indiqués §. 37 & 38, & on leur fait boire une infusion légère de quelques fleurs convenables, comme sureau, tilleul, bourrache, avec un peu de lait; ou s'ils répugnent à ces boissons, de l'eau simple & du lait; s'ils répugnent aussi au lait.

lait, de l'eau avec un peu de sirop, ou même de l'eau pure quand on l'a bonne.

L'on sue ordinairement beaucoup à cette époque, & au bout de quarante-huit, soixante ou soixante & douze heures de ce mal-aise, les premiers boutons paroissent, & ordinairement au visage. Dès qu'ils ont paru le malade se trouve beaucoup mieux, l'éruption continue, le bien-être augmente, & souvent dès le second jour la fièvre cesse, & l'appétit revient. On peut alors ajouter un peu de pain aux aliments dont j'ai parlé tout-à-l'heure; mais on ne doit point abandonner ce régime jusqu'à ce que la plus grande partie des boutons soient secs: alors on purge le malade, & on recommence à lui donner un peu de viande, puis on le ramène peu à peu à son genre de vie ordinaire.

§. 579. Quand la fièvre est un peu forte dans les commencements, & sur-tout quand elle est accompagnée de maux de tête, d'envie de dormir, ou de maux de reins, on donne un lavement. Un degré de fièvre plus fort dans un enfant robuste, ou dans un adulte, exige la saignée, plusieurs lavements, des bains de jambes d'eau tiède, le nitre, les laits d'amandes; & ces secours l'abattent très promptement.

Au-dessous de trois ans, fort rarement

Tome II.

M

au-dessus, les enfants ont quelquefois un ou deux accès de convulsions aux approches de l'éruption, mais ils n'exigent aucun secours particulier.

§. 580. Le nombre des boutons est entre cinquante & quatre cents. J'en ai vu plusieurs fois beaucoup moins de cinquante, & trois ou quatre fois autant que dans une petite vérole discrète très-abondante.

Quand il y a moins de cinquante boutons, le temps de la suppuration n'occasionne aucune fréquence sensible dans le pouls. Quand il y en a plus, on a ordinairement un peu de fièvre & d'inquiétude pendant quelques heures; un lavement y remédie promptement.

Quand le nombre des boutons est très-considérable, la fièvre de suppuration est marquée comme dans les petites véroles discrètes abondantes; mais cependant à nombre égal de boutons, autant qu'on peut estimer cette égalité, elle est moins forte que dans la petite vérole naturelle, parceque le même nombre de boutons produit une irritation moins forte sur un corps assoupli & adouci par la préparation, que sur un autre. Quelques lavements, un peu de manne, de casse ou de tamarins y remédient très-bien; & dans ce cas on doit suivre les directions indi-

quées §. 214, & ouvrir les boutons, comme je l'ai conseillé dans la petite vérole naturelle §. 216. En général la petite vérole inoculée se traite tout comme la naturelle, dont elle ne diffère que dans le degré.

§. 581. Voilà tout ce que je crois devoir dire dans cet Ouvrage sur cette opération, sur laquelle je me suis fort étendu ailleurs; & je m'étendrai bien davantage dans la seconde édition de *l'Inoculation justifiée*.

Depuis plus de quatorze ans que je l'emploie, je n'ai pas eu un seul malade dont la maladie ait eu le plus léger danger; pas un seul qui ait eu des suites fâcheuses, & pas un seul qui ne m'ait toujours paru très satisfait d'avoir été inoculé.

Elle a été employée beaucoup plus rarement, mais avec le même succès, à Zurich, à Berne (1), à Basse, à Neufchâtel,

(1) Il est mort un enfant de douze ans l'année dernière à Berne entre les mains d'un habile Médecin du voisinage qu'on avoit fait venir pour cette opération; mais ce n'est la faute ni de l'Inoculation, ni de l'Inoculateur, à qui, malgré toutes les précautions qu'il prit pour être informé exactement, on laissa ignorer que l'enfant avoit eu plus d'un an des dartres très fortes, & qu'une coqueluche qu'il avoit eue dix-huit mois auparavant.

à Wintrethour, & dans presque toutes les villes de ce pays.

Plus je l'exerce, plus je me convaincs de tous ses avantages, & de la futilité des objections de ses adversaires. La proscrire parce qu'elle ne détruit pas entièrement tout le danger d'une maladie très-cruelle, c'est manquer de sens; la proscrire ou la diffamer, parce qu'elle a été appliquée par des étourdis ou par des ignorants, c'est manquer d'équité, & se livrer à l'esprit de parti, toujours aveugle & toujours malfaisant.

Si quelque chose peut nuire actuellement à l'inoculation, c'est bien moins les objections de ses adversaires, objections dont on a démontré tant de fois la futilité, que les dissensions qui se sont élevées dans quelques endroits entre les Inoculateurs même sur la meilleure façon

vant l'avoit jetté dans une espèce de fièvre éti-que. Passant à Berne à cette époque j'avois été consulté, & je l'avois vu crachant du pus, & dans un état tel que je ne fus pas surpris en apprenant qu'il étoit mort d'une inflammation de poitrine dans le temps de l'éruption. La prévention qu'il ne pouvoit y avoir aucun risque à inoculer, & l'envie de faire inoculer un enfant chéri, pour lequel on craignoit beaucoup la petite vérole naturelle, fit apparemment illusion aux parents sur le danger de cette réticence.

d'inoculer. Celle que je viens de décrire, & que j'ai employée jusqu'à présent avec le succès le plus heureux & le plus constant, est celle à laquelle je me tiendrai toujours; &, sans blâmer aucune des autres, je crois, après un examen réfléchi très attentivement, dont je rendrai compte ailleurs, que c'est celle qui mérite la préférence. Je n'oserois peut-être pas le penser, & sûrement je ne le dirois pas, si j'en étois l'auteur; mais c'est celle que les plus habiles Inoculateurs Anglois & ceux de deçà la mer ont employée constamment: je n'ai fait que marcher sur leurs traces; & les seuls changements que j'aie faits à leur méthode, sont 1°. d'avoir adouci la préparation en diminuant les purgations & l'austérité du régime; 2°. d'avoir toujours permis de sortir en plein air jusqu'à l'éruption, à moins qu'il ne fût très mauvais temps, aussi long-temps que les malades s'en faisoient plaisir & en avoient la force; 3°. d'avoir donné la plus grande attention à ce que pendant tout le temps de la maladie ils jouissent dans leur appartement d'un air frais constamment renouvelé, & en leur permettant de sortir dès que le desséchement se faisoit; il y a plus de singularité que d'avantage à braver toutes les intempéries des saisons; 4°. d'avoir moins purgé après la maladie

& d'avoir accordé beaucoup plutôt la quantité d'aliments que l'appétit demandoit.

§. 582. L'on me permettra de rappeler ici une comparaison dont je me servis dans un Ouvrage qui parut en 1759 (*Lettre à M. de Haen*), & que de très bons juges ont approuvée.

» Un destin irrévocable assujettit tous
 » les habitants d'un pays à passer une fois
 » en leur vie sur une planche extrême-
 » ment étroite, sous laquelle coule un
 » torrent profond, rapide & impétueux.
 » L'expérience de dix siècles a appris que
 » de dix personnes qui passent il y en a au
 » moins une qui tombe & qui est noyée,
 » sans parler de celles qui tombent &
 » qu'on peut sauver, mais qui ayant été
 » froissées contre les rocs dont le lit du
 » torrent est rempli, conservent souvent
 » pendant toute leur vie des infirmités
 » qui leur font envier le sort de ceux qui
 » ont péri.

» Les mêmes observations qui ont prou-
 » vé le danger de ce passage, ont fait
 » connoître les causes qui le rendent si
 » dangereux. L'on a vu que plusieurs
 » tomboient par la peur de tomber; d'au-
 » tres parcequ'ils étoient trop pesants &
 » qu'ils donnoient à la planche de faux
 » mouvemens; de troisiemes, parce-

„ qu'ils étoient attaqués, en passant, de
 „ vertiges, de défaillance, d'un accès
 „ d'épilepsie; de quatriemes, parceque
 „ la planche étoit couverte de glace; de
 „ cinquiemes étoient renversés par un
 „ orage violent; d'autres périssoient par-
 „ cequ'ils avoient entrepris ce voyage de
 „ nuit: plusieurs femmes enceintes tom-
 „ boient par la difficulté qu'elles ont à
 „ conserver leur corps en équilibre, &
 „ à voir l'endroit où elles doivent poser
 „ le pied: un grand nombre étoit victi-
 „ me des conseils que des gens bien in-
 „ tentionnés & mal instruits, comme il
 „ en est tant, leur donnoient.

„ Quelqu'un réfléchit & dit: puisque
 „ le passage n'est pas nécessairement mor-
 „ tel, mais que ce sont les circonstances
 „ accidentelles qui le rendent si dange-
 „ reux; puisque nous devons tous le pas-
 „ ser, & que quand nous l'avons passé une
 „ fois, il est très rare que nous le pas-
 „ sions une seconde fois; établissons que
 „ tout le monde passera dans une époque
 „ déterminée par l'absence des circonf-
 „ tances défavorables & la présence des
 „ heureuses, 1°. avant que de connoître
 „ le danger; 2°. avant que d'être devenu
 „ trop pesant; 3°. dans un temps où l'on
 „ n'aura point à craindre en route quel-
 „ que accès de maladie; 4°. lorsqu'il n'y

» aura point de glace sur la planche, &
 » qu'il ne fera point d'orage; 5°. en plein
 » jour: 6°. les femmes passeront toujours
 » avant que d'être enceintes: 7°. tout le
 » monde passera sous la Direction d'un
 » bon guide qui déterminera le temps
 » du passage. Tous les gens sensés, tous
 » les bons citoyens sentiront l'utilité de
 » ce projet, on l'exécutera, & l'on trou-
 » vera qu'il a le plus heureux succès;
 » qu'au lieu d'une dixième partie des
 » passants qui périssoit, il n'en périt pas
 » deux sur deux cents. Les choses étant
 » dans cet état, pense-t-on qu'un pere
 » raisonnable, qui aimeroit véritable-
 » ment ses enfants, ne crût pas remplir
 » un devoir & ne suivit pas les mouve-
 » ments d'une tendresse éclairée en les
 » faisant passer sur la planche, à l'époque
 » favorable, au risque d'un sur deux
 » cents, plutôt que d'attendre que le
 » hasard les y conduisît au risque d'un
 » sur dix. Si cette comparaison est juste,
 » il me semble qu'il est difficile de ré-
 » sister à la conséquence «.

De l'Inoculation de la Rougeole.

§. 83. J'ai dit plus haut, §. 229, qu'on
 a aussi inoculé la rougeole, & je dois
 parler ici de cette méthode, dont on a

l'obligation à M. Fr. HOME, célèbre Médecin, aujourd'hui Professeur en Médecine à Edimbourg, où la rougeole est souvent très fâcheuse; & où, lors même qu'on la regarde comme bénigne, elle emporte la douzième partie des malades.

M. HOME espéra en inoculant, 1°. de diminuer & même d'éloigner absolument la mortalité; 2°. de prévenir la toux qui fait cruellement souffrir les malades, & qui dépend de ce que la première impression du venin se fait sur le poumon où il est porté avec l'air; 3°. d'empêcher les maux d'yeux, & les autres suites funestes que la rougeole ne laisse que trop souvent après elle. Il a eu le plaisir de voir l'événement répondre à ses espérances.

§. 584. Comme il n'y a point de pus dans la rougeole, M. HOME a employé le sang même pour la transmettre; pour cela il fait faire une incision très légère à la peau d'une personne qui a cette maladie, dans l'endroit le plus chargé de boutons, & dans le temps qu'ils sont le plus animés; il trempe un peu de coton dans le sang qui coule, & c'est ce coton dont il se sert pour donner la rougeole. Il fait deux incisions comme dans la petite vérole, mais un peu plus profondes, puisqu'il veut qu'elles saignent, & qu'on

M v

les laisse saigner un quart d'heure avant que d'appliquer le coton. Quand cette application est faite, le pansement se fait tout comme dans la petite vérole, à cette seule différence près, qu'on laisse le coton pendant trois jours avant que de l'ôter; mais je suis porté à croire que ce long séjour du coton & la profondeur des plaies sont superflus.

§. 585. M. HOME fit sa première inoculation le 21 Mars 1708 sur un enfant de sept mois, qui avoit beaucoup d'éruptions à la tête & même sur tout le corps, & un écoulement derrière les oreilles, mais qui d'ailleurs se portoit très bien; il l'inocula avec du coton imbibé deux jours auparavant.

L'enfant commença à être malade le 27, qui étoit le septième jour de l'opération: il eut un peu de fièvre, de chaleur, d'inquiétude, éternua quelquefois, ne toussa en tout que six ou sept fois, & n'eut aucun mal aux yeux. L'éruption commença le 29, & sécha le 3 Avril: la maladie de la peau se guérit parfaitement, & l'enfant se porta très-bien.

§. 586. Une suite d'autres observations ont appris à M. HOME, 1°. qu'on ne doit pas garder du sang plus de dix jours; il paroît qu'il a perdu sa force: 2°. que le temps où le virus commence

à se développer ; c'est le sixieme ou septieme jour ; ce temps paroît plus fixe que dans la petite vérole : 3^o que la rougeole inoculée est beaucoup plus douce que la naturelle ; l'on n'en meurt point , la fièvre, l'inflammation, l'inquiétude ne parviennent point au même degré ; plusieurs malades ne toussent point du tout , les autres très peu ; & l'on ne voit point de ces maladies de langueur qui succèdent si souvent à la rougeole naturelle. Quoiqu'il y ait autant d'éternument, & que l'écoulement des yeux soit quelquefois aussi considérable pendant la force de la maladie ; ils sont entierement guéris dès que la rougeole est sèche.

Les plaies ne suppurent pas aussi longtemps que dans la petite vérole inoculée.

§. 587. L'on voit par tout ce qui a été dit , que dans les pays où la rougeole est aussi fâcheuse qu'en Écosse , c'est un devoir de la faire inoculer. Dans ceux où elle est plus bénigne, l'introduction de cette pratique est moins nécessaire ; mais elle seroit aussi très utile , puisqu'elle épargne aux enfants une toux très fâcheuse , & toutes les suites auxquelles ils sont exposés dans tous les pays.

§. 588. Comme le grand danger de la rougeole vient de l'inflammation des poudrons , que cette inflammation dé-

M vj

pend du venin déposé sur cet organe, & qu'on prévient ce dépôt en appliquant ce venin sur une partie extérieure; on sent que l'inoculation tire ici son plus grand avantage d'elle-même, sans avoir autant besoin de ceux de la préparation que la petite vérole. On ne doit cependant point les perdre de vue; mais comme cette préparation est fondée sur les mêmes principes que celle pour la petite vérole, il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus haut.

CHAPITRE XXXIV.

Des Maladies de langueur.

§. 589. **J**E ne me propose point de traiter des maladies de langueur ou chroniques, & je ne destine ce Chapitre qu'à donner quelques directions qui, dans certains cas, peuvent en prévenir la formation, & dans d'autres en arrêter les progrès ou en diminuer les accidents.

§. 590. Les maladies de langueur ont plusieurs causes différentes, & la même cause produit des maladies très différentes, suivant la partie qu'elle attaque. Il y a peu de parties dans lesquelles il n'y ait quelquefois des pierres, ou qui n'aient